



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20^e séance du mardi 21 mai 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Isabelle Bonillo : « *Conservatoire de Lausanne : la tourmente des Ecoles de musique ne faiblit pas* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

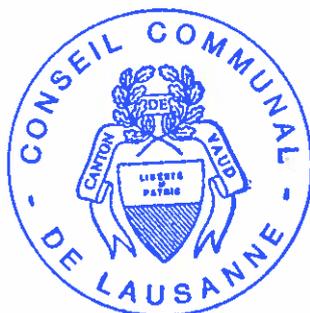
et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le conseil communal souhaite que la Municipalité envisage de fournir une aide financière pour réduire les frais d'écolage

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt-et-un mai deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :